



LE BUREAU

Gestion des entreprises culturelles

LE DROIT D'AUTEUR ET LE DROIT DES CONTRATS DANS LE SPECTACLE VIVANT

deux journées de formation pour sécuriser les relations avec les auteurs et maîtriser l'utilisation des contrats commerciaux dans le spectacle vivant

PUBLIC Cette formation s'adresse aux administrateurs d'associations et de petites et moyennes entreprises culturelles, compagnies, bureaux de production, qui souhaitent progresser dans la compréhension des liens juridiques avec les auteurs et sécuriser leur pratique. Pour progresser également dans l'utilisation des contrats commerciaux qui régissent les activités du spectacle vivant.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE A l'issue de cette formation vous aurez identifié le champ légal qui régit la relation avec les auteurs des œuvres qui sont au cœur des projets artistiques que vous portez. Vous comprendrez et maîtriserez l'utilisation des différents contrats commerciaux qui régissent les activités de production ou de diffusion du spectacle vivant. Vous aurez identifié les leviers de négociation et serez en mesure de sécuriser les engagements de votre entreprise.

PRÉ-REQUIS

Etre en charge de l'administration générale ou administration de production d'une entreprise culturelle, être en lien avec les auteurs et partenaires commerciaux, rédiger et négocier les contrats.

EFFECTIF

En mini-groupe (de 3 à 5 personnes)

DURÉE

Session de 14 heures sur deux jours :
7h par jour de 10h à 13h et 14h à 18h

LIEU

Onzième Lieu,
91 bis rue Jean Pierre Timbaud 75011 Paris
Au cœur du 11^e arrondissement dans un lieu convivial qui réserve un espace de travail calme pour un petit groupe en formation.
www.onzieme-lieu.com

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE La formation s'articule autour d'éléments théoriques, références à la législation, d'un support pédagogique, de lecture d'exemples de contrats d'auteurs et contrats commerciaux. Le mini groupe favorise les échanges entre les participants qui illustrent et enrichissent la réflexion.

CONTENU La formation abordera les points suivants :
Les Droits d'auteur.

- Maîtriser les principes et les règles qui régissent le droit d'auteur
- Identifier les enjeux de la contractualisation avec les auteurs
- Analyser les contrats de commande ou de cession de droits
- Comprendre le fonctionnement des sociétés de perception de droits et le statut social des auteurs

Les contrats commerciaux.

- Maîtriser les principes et la rédaction des principaux contrats commerciaux : contrats de cession, de coréalisation, de coproduction, conventions de résidence.
- Identifier les endroits de vigilance et les leviers de la négociation.

FORMATRICE CÉCILE LORENZI

Consultante, fondatrice du Bureau, Cécile Lorenzi a occupé des fonctions d'administratrice et responsable des ressources humaines dans différentes structures culturelles et enseigne la gestion financière et sociale depuis une quinzaine d'années dans des centres de formation professionnelle. Son activité de consultante et de prestataire de paie lui permet d'être au fait des problématiques rencontrées par les responsables administratifs et d'étayer ses formations par des exemples concrets, en lien avec la réalité professionnelle.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Coût pédagogique éligible à la prise en charge des OPCA (Afdas, Fifpl, Agefice...)

Date limite de dépôt des dossiers aux OPCA : 1 mois avant la date de début du stage.

Prenez contact avec le Bureau pour votre orientation pédagogique et pour les modalités de votre inscription.

INFORMATION, ORIENTATION, PÉDAGOGIE :

CÉCILE LORENZI

ADMINISTRATION : SYLVAIN ELOFFE

TÉLÉPHONE 01 48 05 98 01

EMAIL CONTACT@LEBUREAUCONSEIL.FR